



► Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

1^{er} octobre - 19 décembre 2010



Cahier d'acteur n°32

La Commission particulière du débat public sur le projet de prolongement du RER E publie les contributions des acteurs institutionnels, sous forme de cahiers d'acteurs. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur le site Internet www.debatpublic-rer-e.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

RER E : Quelles conséquences pour la ville de Poissy ?

► Les impacts des travaux sur la ville de Poissy

Les travaux sur la ligne Mantes-la-Jolie / Paris Saint-Lazare via Poissy débuteront en 2014 et s'étaleront sur une période de 3 ans. Les nuisances occasionnées par la réalisation des travaux et l'impact environnemental du projet doivent être anticipés et maîtrisés.

Les travaux effectués aux abords de Poissy auront des répercussions sur la Ville, problèmes de circulation, nuisances sonores, que nous devons prendre en compte dès à présent.

Les travaux risquent d'engendrer un blocage partiel de la circulation ferroviaire et routière. En effet, l'acheminement de matériel vers le terrain de stockage situé à Poissy et l'aménagement des voies auront des conséquences sur la circulation. Un travail en coopération avec la Ville doit être mené afin d'anticiper ces difficultés et organiser des voies de déviation afin de fluidifier la circulation routière.

Il semble important que les travaux ne perturbent pas le trafic ferroviaire sur la ligne Mantes-la-Jolie / Paris Saint-Lazare via Poissy. Il est nécessaire que la fiabilité et la régularité du RER A et des Transilien soient garanties pendant la durée des travaux afin de permettre aux usagers d'effectuer leur trajet sans encombre.

Les travaux vont nécessiter l'occupation de terrains sur Poissy ainsi que des aménagements autour de la gare RER. Il est nécessaire de travailler en collaboration avec la ville de Poissy afin que les travaux du prolongement du RER E impactent le moins possible la Ville et n'entravent pas la réalisation de projets urbains notamment celui du quartier durable.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :

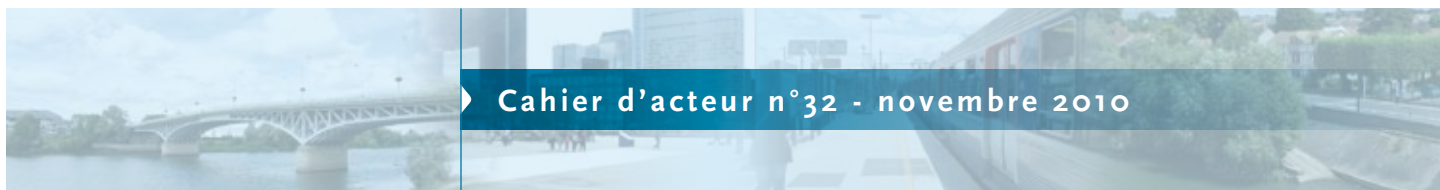


Ville de Poissy
Hôtel de Ville

Place de la République - 78300 Poissy

Tél. : 01 39 22 56 40

Fax. : 01 39 65 21 90



L'impact environnemental

Le prolongement du RER E et son passage en gare de Poissy vont entraîner de nombreux effets sur la Ville, dont le principal sera la hausse de trafic ferroviaire. Il est nécessaire de les anticiper et de les maîtriser dès à présent.

Les niveaux sonores pour les habitations les plus proches de la voie ferrée sont déjà supérieurs aux seuils réglementaires. La hausse de trafic engendrée par le prolongement du RER E va aggraver cette situation. C'est pourquoi il faut profiter des travaux d'infrastructure pour mettre en place des dispositifs antibruit afin de limiter l'impact de ces nuisances aux abords des voies depuis le quartier Saint-Exupéry en passant par le futur quartier durable, le secteur du centre ville, l'île de Migneaux jusqu'aux espaces de promenades que sont le parc Meissonier et les berges de Seine.

La gare de Poissy présente des dimensions assez réduites et est aujourd'hui proche de la saturation aux heures de pointe. Il est nécessaire de prévoir des aménagements afin qu'elle puisse accueillir, dans de bonnes conditions, le nouveau flux de passagers engendré par le prolongement du RER E.

La liaison entre les quais SNCF et les gares routières nord et sud n'offre pas des conditions de sécurité optimales. En vue d'une hausse de trafic, il serait nécessaire de prévoir une amélioration des relations entre les gares routières et la gare, grâce à des aménagements adéquats.



Les berges de Seine

Anticiper le rabattement

Le prolongement du RER E va accentuer le rabattement vers la gare de Poissy. Si l'arrivée d'un nouveau flux de voyageurs dans la ville n'est pas anticipée, le trafic peut être saturé et les difficultés de stationnement risquent d'augmenter.

La circulation

Le pôle gare est situé à l'intersection des axes de circulation les plus chargés de Poissy (RD30, RD308 et RD190), utilisés aussi bien pour la desserte de la commune que pour du transit.

Les volumes de trafic y sont très importants :

- ▶ RD190 : 30 000 véhicules / jour sous le pont SNCF et même 38 000 véhicules / jour sur le pont de Carrières,
- ▶ RD30 : 31 000 véhicules / jour,
- ▶ RD308 : 15 000 véhicules / jour.

Gare routière de Poissy



Ces voies sont extrêmement chargées, voire saturées aux heures de pointe. Il semble important que des mesures soient prises pour favoriser nettement l'accès à la gare en bus, en particulier depuis les communes proches et notamment Carrières-sous-Poissy, qui vont se développer fortement dans les prochaines années.

Desserte de la gare en bus

Le rabattement en transports en commun depuis Poissy et les communes de l'aire d'attraction du pôle s'effectue actuellement avec plus de 25 lignes de bus, urbains et interurbains, qui se répartissent entre les deux gares routières.

La gare routière sud est très chargée et seule la gare routière nord offre encore une

certaine marge de manœuvre. Par ailleurs, ces lignes de bus empruntent pour la plupart les axes mentionnés précédemment, dont la saturation nuit fortement à la régularité et à la vitesse commerciale des bus.

Un travail doit être conduit dès à présent pour rendre plus attractif ce mode de déplacement et pour améliorer les conditions d'accès à la gare en bus (aménagement de voies en site propre, augmentation de la fréquence et de l'amplitude des lignes, notamment depuis les secteurs en développement (Poissy Sud, CA2RS, futur hôpital ...).

► Accès à la gare par les modes actifs

Les itinéraires d'accès à la gare pour les piétons et les cyclistes pisciacais nécessitent un certain nombre d'aménagements que la Ville a commencé à réaliser et va poursuivre dans le cadre de son plan de mobilité. Actuellement la gare est sous-équipée en stationnement pour les vélos, la ville travaille avec la SNCF pour développer l'offre dans ce domaine d'une façon conséquente. En revanche, la question de l'accès à la gare par les modes actifs depuis Carrières-sous-Poissy est posée. La situation constatée sur le pont de Poissy est très peu favorable à la circulation des piétons et des vélos. Les conditions de traversée de la Place Verte (carrefour entre la RD190 et la RD308) nécessitent également une nette amélioration.

Un travail en collaboration avec les différents acteurs doit être mené, de façon à ce que de réelles améliorations puissent voir le jour.

► Le stationnement des véhicules individuels

Le stationnement pour les usagers de la gare est assuré dans le parking d'intérêt régional (PIR), dont la capacité est de 904 places. Le taux d'occupation de ce parking est élevé, en particulier le mardi et le jeudi, où il est presque plein. 56 % des abonnés n'habitent pas à Poissy. Il est nécessaire d'évaluer la part des nouveaux usagers de la gare susceptibles de venir en voiture afin qu'une réflexion sur le stationnement soit menée.

Articulation avec les grands projets ferroviaires franciliens

► Maintien et amélioration de l'offre du RER A

Le RER A est la ligne ferroviaire la plus dense d'Europe ; elle représente le quart du trafic ferroviaire de l'Île-de-France et près de la moitié de la circulation sur l'ensemble du RER. Cependant, la fiabilité et la régularité de cette ligne se sont dégradées ces dernières années.

Les aménagements prévus sur la ligne Mantes-la-Jolie / Paris Saint-Lazare via Poissy doivent également permettre une amélioration des conditions de circulation

D'autre part, le RER E ne pourra pas absorber le flux de passagers du RER A. Il est donc, pour cette raison, important que cette ligne soit conservée au départ de Poissy. Le maintien de l'offre du RER A porterait le nombre de RER desservant La Défense en heure de pointe de 6 aujourd'hui à 10 voire 12, cela permettrait donc d'absorber l'augmentation du nombre de passagers qui vont transiter par Poissy.

► Interconnexion avec la Tangentielle Ouest

Aujourd'hui, le réseau ferré régional est essentiellement constitué de lignes qui relient Paris à la banlieue. Afin de fluidifier les échanges entre les pôles urbains de moyenne et grande couronne, la mise en place des liaisons de banlieue à banlieue sans passer par la capitale est un enjeu majeur. Le projet de Tangentielle Ouest (TGO) qui doit relier Achères à Saint-Cyr-l'École via Poissy doit impérativement être interconnecté avec les lignes ferrées existantes entre Paris et la banlieue ouest.



La gare de la Grande Ceinture retrouvera une activité avec l'arrivée de la TGO

La ville de Poissy demande la création d'une interconnexion entre la TGO et le RER E, afin de favoriser le transport de banlieue à banlieue mais aussi vers Paris et La Défense. Une réflexion doit être entamée dès aujourd'hui afin de définir une gare qui assurera la liaison entre les deux lignes.

La TGO ainsi connectée deviendrait un moyen supplémentaire de rabattement en transport en commun vers le RER E et participerait ainsi à la diminution du trafic routier déjà saturé. Pour cela, il faut créer une interconnexion entre les deux lignes.

Choix du tracé

Compte tenu des déplacements vers le centre de Paris, il semble que le tracé via la porte Maillot soit le plus pertinent. Il

permet une interconnexion avec la ligne 1 du métro et le RER C.

Ce tracé ouvre un arrêt supplémentaire au sein de Paris, il permet ainsi une meilleure liaison entre la Seine Aval et la capitale. La Porte Maillot offre des correspondances qui desservent le centre et l'ouest de Paris.

Le mot de Frédérik Bernard, maire de Poissy

“Pour la ville de Poissy, le projet de prolongement du RER E est important car, avec les communes qui nous entourent, nous formons un bassin de vie et d'emploi conséquent dont nous comptons bien renforcer l'attractivité. C'est pourquoi nous sommes favorables à toutes les infrastructures qui accompagneront le développement de notre territoire, surtout s'agissant de transports en commun qui concilient développement durable et économique.

De plus, le réseau de transport actuel est fortement saturé entre Poissy et Paris, que ce soit la ligne de RER A et la liaison Poissy/Saint-Lazare qui connaissent une forte affluence ou l'autoroute A13 qui supporte un trafic important. Il est donc nécessaire de prolonger le RER E afin d'offrir un moyen supplémentaire de relier le territoire Seine Aval à Paris via le pôle de La Défense.

Je ne peux donc que me féliciter, à la fois pour les acteurs économiques présents et à venir, pour les habitants de Poissy et pour tous les usagers de notre commune, du projet du prolongement du RER E.

Cependant, ce projet entraîne des conséquences pour notre territoire que nous devons d'ores et déjà anticiper, l'effet de rabattement sur la ville de Poissy, les nuisances sonores engendrées par la hausse de trafic mais aussi durant les travaux.

Je souligne également l'importance de penser le prolongement du RER E de manière coordonnée avec les autres infrastructures que nous attendons à Poissy, en particulier la Tangentielle Ouest.

Ce projet doit s'intégrer à une réflexion plus large, le développement d'un bassin de vie et d'activités dont les principaux acteurs, les communes, sont en train de se mobiliser pour porter un projet de territoire durable, où doivent être équilibrés l'emploi, les loisirs et l'habitat.”

